

**du 1er au 8 décembre 2022**

**ORDRE DU JOUR  
DU COMITE TECHNIQUE SPECIAL  
DES PREFECTURES**

**Le jeudi 3 novembre 2022**



Ministère de l'intérieur et des outre-mer

Comité technique spécial des préfetures  
du ministère de l'intérieur et des outre-mer  
Jeudi 3 novembre 2022 à 14h30

**ORDRE DU JOUR MODIFICATIF**

A – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES COMITES TECHNIQUES DU 7 SEPTEMBRE 2021, DU 10 FEVRIER 2022 ET DU 4 AVRIL 2022

B – PROJETS DE TEXTES SOUMIS A L'AVIS DU COMITE TECHNIQUE SPECIAL DES PREFECTURES

POINT N°1  
Projet de décret portant modification de l'article 26-1 du code civil et du décret n° 93-1362 du 30 décembre 1993 modifié relatif aux déclarations de nationalité, aux décisions de naturalisation, de réintégration, de perte, de déchéance et de retrait de la nationalité française.

POINT N°2  
Projet de décret relatif à la modalité de substitution du télé-service ANEF mentionné à l'article R.431-2 du CESEDA.

POINT N°3  
Projet d'arrêté pris pour l'application de l'article R. 431-2 fixant les modalités d'accueil et d'accompagnement au télé-service ANEF.

C – INFORMATION

POINT N°4  
Projet de décret portant création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé « NATALI ».

**D – POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR A LA DEMANDE DE LA MOITIE AU MOINS DES REPRESENTANTS TITULAIRES DU PERSONNEL (article 45 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat**

*Ces points ont été inscrits à la demande du syndicat FO Préfectures et des services du MI.*

- Point d'étape sur le plan d'actions et de soutien pour les SGCD
- Point sur les CERT (effectifs et implantations)
- Bilan expérimentation CGF des services CHORUS
- Création et dé-fusion des sous-préfectures
- Organisation des JO 2024 – impact sur l'organisation des services de préfetures
- Budget et Effectifs 2023
- Difficultés paies pour les agents des préfetures (rôle des SGAMI)
- Mise en place de l'ASA

**Notre syndicat a été le SEUL à demander des points supplémentaires à l'ordre du jour de ce CTSP (et comme aux autres) afin d'aborder dans cette séance vos problématiques du quotidien !!**

**C'est pourquoi, du 1er au 8 décembre 2022, soutenez les listes FO PREF SMI**

**Le SEUL syndicat qui s'occupe réellement de votre avenir**

**Je vote pour un syndicat libre et moderne !!**

**Je vote FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MI !!**

